



**Le rendez-vous hebdomadaire  
des amoureux de la nature  
n°57 du 25 avril 2025**

## **PLAN ÉCOPHYTO PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS JETÉS A L'EAU**

Vous avez aimé l'écocontribution des chasseurs ? Vous allez adorer le plan écophyto des agriculteurs.

Le Plan Ecophyto, quézaco ? Il s'agit, depuis bientôt 20 ans et sans succès, de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles et non agricoles pour réduire les pollutions et donc leurs atteintes à la santé et à l'environnement. Et par la même occasion de « répondre à une attente sociétale forte ». Manière polie de dire que les gens ne veulent plus être empoisonnés en mangeant des fruits et légumes, en buvant de l'eau, voire juste en respirant parce qu'ils ont la malchance d'habiter à proximité d'exploitations agricoles intensives.

Près d'un milliard d'euros ont déjà été versés à l'agriculture intensive et ses sbires, sans le moindre résultat tangible ! Et ça continue malgré l'absence de résultats... Vous connaissez beaucoup d'acteurs qui continueraient d'être arrosés sans le moindre résultat ?



Les Plans Ecophyto se succèdent au rythme des gouvernements successifs : après le premier, né en 2008, il y en eut un deuxième en 2015, puis un troisième en 2019, et encore un quatrième en 2024.

Issu du « Grenelle de l'environnement », celui de 2008 avait pour ambition de :

- Supprimer progressivement les 53 molécules les plus dangereuses, dont 30 d'ici fin 2008
- Réduire de 50 % l'usage des pesticides dans la mesure du possible dans un délai inférieur à 10 ans

Le deuxième, 7 ans plus tard fin 2015, visait :

- Une réduction de 25% d'ici à 2020 reposant sur la généralisation et l'optimisation des systèmes de production économes et performants actuellement disponibles
- Puis une réduction de 25% supplémentaires à l'horizon 2025 qui sera atteinte grâce à des mutations plus profondes des systèmes de production et des filières.

Le troisième, appelé « 2+ » en 2019 pour masquer l'inefficacité des précédents, affichait la volonté de :

- Réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025
- Sortir du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages et au plus tard d'ici 2022 pour l'ensemble des usages.

Le quatrième en 2024 soit 16 ans plus tard, ne pouvait guère s'appeler 2++ ou 2 ter sans faire rigoler ; alors on l'a dénommé « stratégie » <https://agriculture.gouv.fr/planification-ecologique-et-agriculture-le-gouvernement-publie-la-strategie-ecophyto-2030>.

Une stratégie qui n'affiche plus de résultats mesurables - c'est plus sûr - mais « traduit une ambition » :

- Préserver la santé publique et celle de l'environnement dans une logique « Une seule santé »
- Soutenir les performances économique et environnementale des exploitations
- Maintenir un haut niveau de protection des cultures par une adaptation des techniques utilisées.

Plus c'est flou plus il y a de chances de pouvoir dire que le job a été fait. Et quand il reste des objectifs, il suffit de changer les critères d'évaluation pour masquer l'inefficacité des politiques publiques. Jusqu'à faire croire que les objectifs ont été atteints. A l'instar de la nouvelle norme, moins exigeante que le bio, Haute Valeur Environnementale (HVE) : <https://agriculture.gouv.fr/tout-savoir-sur-la-haute-valeur-environnementale-hve>

Mais le plus beau tour de passe-passe a été fait en 2024 quand l'état a décidé d'abandonner l'indicateur de « **N**ombre de **D**oses **U**nités » dit « NODU », sur lequel tout le monde s'était accordé : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-nodu> pour le remplacer par l'**indicateur de Risque Harmonisé 1** dit « HRI 1 » <https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/06/hri-1-un-indicateur-de-risque-pour-promouvoir-les-pesticides-toxiques.pdf>

Depuis 2009, malgré les échecs successifs, les plans écophyto avaient conservé l'objectif de réduction de 50% des pesticides. On repoussait juste l'échéance voyant qu'on n'y arriverait pas. L'abandon de l'indicateur « NODU » a permis d'abandonner l'objectif de réduction. HRI 1 nous annonce par exemple une baisse de 22% des ventes de produits sanitaires en 2022 (en se basant sur la moyenne 2015-2017). Tandis qu'en gardant le NODU, on aurait constaté une hausse de 14% de l'usage des pesticides (en se basant sur la période 2009-2011). Idem pour la période 2011 et 2021 : le critère d'évaluation NODU constate une hausse de 3 % tandis que le nouvel indicateur HRI 1 constate une baisse de ...32% ! Il faudrait que l'Education Nationale y songe : les résultats des élèves sont mauvais ? Il n'y a qu'à changer les critères de notation !

Et quand bien même, ce nouveau critère au rabais ne leur permet pas d'atteindre l'objectif initialement fixé. Ceux qui expliquent le mieux cette EG (Entourloupe Gouvernementale) sont les membres du Conseil scientifique dudit Plan : <https://theconversation.com/plan-ecophyto-tout-comprendre-aux-annonces-du-gouvernement-223571>

Vous n'avez pas tout compris ? C'est fait pour ; même un énarque n'y retrouverait pas ses billes. En résumé, issu du Grenelle de l'environnement, le premier plan Écophyto affirmait en 2008 une volonté de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques agricoles de 50 % à horizon 2018 et constituait la réponse française à la [directive européenne](#) 2009/128/CE. En 2015, devant la faiblesse des résultats, un plan Écophyto 2 a été défini. L'objectif de -50 % est repoussé en 2025 avec une étape intermédiaire de -25 % à horizon 2020. En 2018, le Gouvernement décide un « [plan d'action](#) »

sur les produits phytopharmaceutiques (PPP) et une agriculture moins dépendante aux pesticides » complété de l'objectif de « sortir du glyphosate », et amende le plan qui prend le nom d'Écophyto 2+.

Depuis 2020, date de sa création, l'Office français de la biodiversité s'est vu chargé de redistribuer une partie des sommes colossales du Plan écophyto <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/286> Sans pouvoir influencer sur l'utilisation et donc l'efficacité du programme. L'argent rentre, et sort, gonflant artificiellement le budget de cet établissement public, mais sans réelle plus-value pour l'environnement comme on va le voir.

Où en sommes-nous presque 20 ans après cette belle initiative ? C'est ce que l'Echo des Terriers vous propose de regarder à travers trois évaluations indépendantes successives : celle de la Cour des Comptes en 2019, celle de l'inspection interministérielle de 2021, et enfin celle de la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale en 2023.

### **L'inefficacité du Plan Ecophyto dénoncée par la Cour des Comptes en 2019**

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-bilan-des-plans-ecophyto>

Tout est dit dans le résumé : « Dix ans après, malgré des actions mobilisant des fonds publics importants, ces plans n'ont pas atteint leurs objectifs. L'État pourrait davantage influencer sur les modes de production agricole et les filières par l'exercice de ses compétences normatives, de régulation et d'information ».

« Premier producteur européen par la surface agricole utile (29 millions d'hectares) et la valeur de sa production (71 Md€ dont près de 60 % de production végétale), la France se place, après l'Espagne et devant l'Italie, au deuxième rang pour la quantité de substances actives vendues (72 000 tonnes) et au neuvième rang pour l'utilisation à l'hectare ». « En dépit de ces actions et de la mobilisation de fonds publics pouvant être estimés, pour 2018, à environ 400 M€ (dont 71 M€ prélevés sur la redevance pour pollutions diffuses), plusieurs travaux d'évaluation ont dressé un bilan réservé de l'action menée. La Cour constate, pour sa part, que les effets des plans Écophyto demeurent très en deçà des objectifs fixés »... Ainsi, l'objectif initial de diminution du recours aux produits phytopharmaceutiques de 50 % en dix ans, reporté en 2016 à l'échéance 2025 et confirmé en avril 2019, assorti d'un objectif intermédiaire de - 25 % en 2020, est loin d'être atteint : l'utilisation des produits mesurée par l'indicateur NODU a, au contraire, progressé de 12 % entre 2009 et 2016, ce qui reflète la lente évolution du modèle agricole national ».

Et la Cour des comptes de proposer 4 recommandations pour rendre enfin le plan écophyto utile et performant. Qu'en est-il deux ans plus tard ?

### **L'inefficacité du Plan Ecophyto dénoncée par les ministères en 2021**

<https://agriculture.gouv.fr/evaluation-des-actions-financieres-du-programme-ecophyto>

Ici encore, la lecture du résumé suffit pour comprendre l'ampleur du scandale : « Les ressources mobilisées pour le plan Écophyto (643 millions d'euros en 2019) sont bien supérieures à celles du seul programme financé par la redevance pour pollutions diffuses (41 millions d'euros au niveau national et 30 millions d'euros au niveau régional), mais ne peuvent à elles seules contrebalancer certaines orientations des politiques agricoles nationales et européennes ». Dit autrement, les millions d'€ en provenance du budget de l'écologie via les agences de l'eau, versés aux agriculteurs pour s'affranchir des pesticides, ne pèsent pas lourd face aux politiques agricoles destructrices de l'Etat et de l'Europe. « En particulier, les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs, comme les fermes DEPHY ou les fermes « 30 000 » ont démontré l'existence de solutions pour réduire les PPP, sans parvenir en moyenne aux niveaux de baisse envisagés (-50%) dans ces exploitations, ni déboucher sur une massification des pratiques ni même à une transformation du conseil aux agriculteurs ».

Et la mission interministérielle de proposer 7 recommandations pour rendre enfin le plan écophyto utile et performant. Qu'en est-il deux ans plus tard ?

**L'inefficacité du Plan Ecophyto dénoncée par la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale en 2023** [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/commission\\_enquete\\_phytosanitaires](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/commission_enquete_phytosanitaires)

Pas besoin d'aller jusqu'au résumé pour prendre la mesure du problème, le titre de la mission suffit : « *Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire* ».

Même si le résumé est encore plus explicite : « *Globalement, nous observons que les indicateurs sont au même niveau qu'en 2009. La seule avancée notable est liée au retrait des molécules les plus dangereuses (CMR 1, CMR 2). Il faut souligner que ces retraits ne sont pas dus à la dynamique Écophyto mais au cadre réglementaire des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques* ».

« *Au-delà des controverses, l'analyse de la littérature scientifique fait apparaître très clairement plusieurs constats forts qui ne font plus l'objet de débats aujourd'hui :*

- *Tous les compartiments de l'environnement sont contaminés*
- *Sur au moins un tiers du territoire national, les pesticides et leurs métabolites constituent une menace majeure pour la ressource en eau potable, a fortiori dans le contexte de réchauffement climatique que nous connaissons, les problèmes de quantité venant aggraver les problèmes de qualité*
- *Pour l'air, nous avons mis à jour l'absence de politique de surveillance nationale et l'absence totale de doctrine quant aux risques toxicologiques s'agissant de l'impact d'une exposition aux produits phytopharmaceutiques par voie inhalée*
- *La pollution chimique est le troisième facteur responsable du déclin de la biodiversité animale et végétale, au même niveau que le changement climatique. L'imprégnation générale de l'ensemble des milieux impacte la biodiversité fonctionnelle et les services écosystémiques dont nous sommes directement tributaires (comme la pollinisation)*
- *Concernant la santé humaine, la mise à jour en 2021 de l'expertise collective de l'Inserm renforce les présomptions de liens qui avaient été identifiés en 2013 avec la maladie de Parkinson, certains troubles cognitifs, la maladie d'Alzheimer, les lymphomes non hodgkiniens et le cancer de la prostate*
- *Pour les enfants, elle établit des liens avec certaines leucémies, des tumeurs du système nerveux central mais également des troubles du développement neuropsychologique et moteur* ».

Et la Commission d'enquête parlementaire de proposer 26 recommandations pour rendre enfin le plan écophyto utile et performant.

Qu'en est-il aujourd'hui deux ans plus tard ? On n'en sait rien, dans l'attente d'une nouvelle évaluation. En 2030 à l'issue de l'actuel Plan Ecophyto ?

Ami lecteurs, connaissez-vous beaucoup de politiques publiques qui puissent, avec des résultats aussi contre-productifs, continuer de dilapider des centaines de millions d'€ ? Et voir leurs bénéficiaires, les agriculteurs intensifs et leurs représentants syndicaux se permettre d'être aussi vindicatifs et ingrats ?

Et après, certains voudraient nous faire croire que nos agriculteurs intensifs sont mal aimés !?

Pour en savoir plus sur votre degré d'exposition, Solagro propose une carte de répartition des pesticides sur son site : <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>

**Notre rubrique « Les cons ça ose tout » :**

Pour rester dans le sujet, la FNSEA se vante d'avoir obtenu par un vote de l'Assemblée Nationale le 9 avril dernier des facilités pour pulvériser des pesticides sur certaines cultures comme les vignobles en pente ou les bananeraies. Et comme si ça ne suffisait pas elle exhorte le parlement à adopter début mai de nouvelles régressions dont le retour de certains néonicotinoïdes tueurs d'abeilles !

[https://fr.ulule.com/zone-de-bzzz-saison-9/?utm\\_medium=brevo&utm\\_source=relance1&utm\\_campaign=presale\\_205745](https://fr.ulule.com/zone-de-bzzz-saison-9/?utm_medium=brevo&utm_source=relance1&utm_campaign=presale_205745)

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>